

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni le mercredi 8 mars 2017 à 20h00 à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de Yvon MAHÉ, Maire.

**Date de convocation de l'assemblée : 28/02/2017**

**PRESENTS :** Yvon Mahé, Cécile Marchand, Serge Jacobert, Daniel Cottin, Marie-Thérèse Panhéleux, Ronan Maray, Brigitte Louarn, Dominique Léon, Philippe Mahé, Prosper Amossé, Anita Cussonneau, Sylvie Ollivier, Jeannick Boyère, Stéphanie Cornet, Véronique Parois, Jérôme Ricordel, Régis De Barmon, Christiane Monvoisin

**SECRETARE DE SÉANCE :** Véronique Parois

**1-Approbation du compte rendu du conseil municipal du 7 février 2017 :**

Vote favorable à l'unanimité.

**2-Projet Centre Bourg : Avant-Projet Définitif :**

*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter l'avant-projet définitif (APD), d'adopter le mode d'énergie pour le chauffage du bâtiment, d'autoriser Monsieur Le Maire à déposer une demande de subvention la plus élevée possible, auprès, notamment, de l'Etat, des Fonds Parlementaires, de l'ADEME, de tout autre financeur potentiel (contrat de ruralité, CCPR), d'autoriser M. le Maire à lancer l'ensemble des procédures nécessaires à la réalisation de ce projet (permis de construire, marché public...), de dire que les crédits nécessaires seront inscrits au BP 2017 et suivants.

*Vote à la majorité (15 pour et 4 abstentions : Christine Gicquel, Christiane Monvoisin, Régis De Barmon, Jérôme Ricordel).*

**3-Aménagement centre bourg : Projet culturel : PCSES :**

*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) en bibliothèque de Fégréac, dit que le PCSES est un document destiné à être évolutif et à être évalué, autorise M.le Maire à solliciter toutes subventions aussi élevées que possible auprès de l'Etat dans le cadre de la politique documentaire.

*Vote à l'unanimité*

**4-Marché création d'un gîte PMR à Pont-Miny:**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Une consultation en procédure adaptée a été organisée afin de choisir les entreprises qui réaliseront les travaux d'aménagement des anciennes écuries en gîte accessible. La commission, en collaboration avec la commission Tourisme, a décidé de modifier le projet initial compte tenu du coût relatif à l'adjonction au bâtiment du local à vélo et de l'hébergement insolite.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'autoriser M. Le Maire à signer le marché avec les entreprises :

- -Lot 1 Terrassement –Gros Œuvre: Clément et fils pour un montant de 45 013.99 € HT
- -Lot 2 Charpente Bois-Couverture: Entreprise Millet pour un montant de 25 972.43 € HT
- -Lot 3 Menuiseries extérieures : Atlantiques Ouvertures pour un montant de 8 372 € HT
- -Lot 4 Métallerie : Lot infructueux suite à la modification du projet initial.
- -Lot 5 Menuiseries intérieures : Sarl Paris pour un montant de 5 874 € HT.
- -Lot 6 Cloisons-Doublages : SAPI pour un montant de 12 341.65 € HT
- -Lot 7 Carrelage-Faïence : Fabrice Roux carrelage pour un montant de 6 116.18 € HT
- -Lot 8 Peinture : Sarl Jouneaux pour un montant de 3 721.69 €
- -Lot 9 Electricité : Estuaire électricité pour un montant de 9 656.71 €
- -Lot 10 Chauffage-Plomberie : Agasse pour un montant de 7 374.06 € HT

Pour un montant total HT du marché de 124 442.71€HT.

*Vote à l'unanimité*

## **5- Renouveaulement de la ligne de trésorerie:**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise M. le Maire à renouveler auprès du Crédit Mutuel une ligne de trésorerie, donne mandat à M. le Maire pour l'exécution de cette décision.

*Vote à l'unanimité*

## **6-CCPR : Adhésion au groupement de commandes d'achat :**

*Rapporteur : Yvon Mahé*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'autoriser l'adhésion de la commune au groupement de commandes d'achat responsable de papier reprographique, d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes, annexée à la présente délibération, et d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention ainsi que tous les documents s'y rapportant,

*Vote à l'unanimité*

## **7-Convention de mise à disposition de bâtiment communal:**

*Rapporteur : Serge Jacobert*

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide de valider la convention de mise à disposition du local communal Rue de la Prévérie pour l'association « Papiers Bouchons Solidarité », d'autoriser M. le Maire à signer ladite convention, de transmettre la présente délibération à M. Le Sous-Préfet et au Président de l'association « Papiers Bouchons Solidarité »

*Vote à l'unanimité*

## **8-Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels:**

*Rapporteur : Marie-Thérèse Panhéleux*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de renouveler son adhésion au service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion de Loire-Atlantique, d'autoriser M. Le Maire à signer la convention, de transmettre la présente délibération à M. le Sous-Préfet, M. le Président du Centre de Gestion de Loire-Atlantique, et à M. le Receveur municipal.

*Vote à l'unanimité*

## **9-comptes-rendus de commissions et délégations:**

### Décision du Mairie :

Décision n°2017-03 relative au parking du centre bourg- avenant

### Commission Urbanisme :

L'enquête publique relative à la révision du PLU s'est déroulée du 30/01/17 au 03/03/17. 18 personnes ont écrit et 6 ont été reçues par M. Le commissaire-enquêteur. Le commissaire-enquêteur a donc un mois pour rendre son rapport. A l'issue, le conseil municipal aura à se prononcer sur l'approbation de celui-ci.

### Syndicat Bassin Versant de l'Isac :

M. Le Maire propose de nommer Jeannick Boyère en tant que suppléant auprès de la CCPR.

Commission communication : Les articles pour le bulletin sont à remettre avant le 13/03/17.

### Commission Culture :

Les membres se sont rendus à la Forge pour appréhender au mieux les équipements techniques.

Prochaine commission extra-municipale, le 05/04/17 à 20h.

Commission Tourisme : 1ère réunion de chantier pour le gîte de Pont-Miny, le 15/03/17 à 9h30.

Commission Vie Sociale : Réunion le 03/04/17 avec l'ensemble des associations afin de préparer le prochain forum des associations prévu le 09/09/17.

CCAS : Construction des nouveaux logements sociaux : projet de subvention envoyé auprès du Conseil Départemental. Le permis de construire ne pourra être envoyé à l'instruction qu'au mois de mai-juin.

Le Maire clôt le conseil à 22h30

Le Maire / Yvon MAHE

Prochain conseil municipal : 29/03/2017 à 20h00

